

■ PREIGNAC

AMÉNAGEMENT. Les travaux de voirie



La barrière sur le site de Sanches et Le giratoire sur le chemin du Gard.

Durant ces derniers mois, la municipalité de Preignac a entrepris sur sa voirie plusieurs interventions qui vont améliorer le quotidien des riverains et des usagers. Entre les places Peyroutic et Faubourguet, un large trottoir est venu sécuriser la rue

sur 200 mètres. Il permettra aux piétons de rejoindre le centre bourg en étant mis un peu plus à l'abri des véhicules.

Au bout du chemin du Gard, c'est un rond-point qui a été aménagé. Il permet d'aborder un croisement sensible qui dessert

les lotissements de Couleyre et d'Espiet et la route départementale, qui après avoir reçu la route de la gare, devient ensuite route de Villandraut. Rue de l'égalité, la mise en place d'écluses provisoire donne aux riverains d'être les principaux témoins de cette

expérimentation. Réunis en mairie, ils ont apporté des informations qui encouragent à mettre en place des écluses définitives pour améliorer leur quotidien.

Une barrière posée

Cette rue qui se révèle être un lieu de passage intense en direction de Sauternes est devenue très dangereuse par endroits avec sa quasi-absence de trottoir. Le passage alterné, mis en place durant trois mois, a permis de réduire de manière importante le passage des véhicules dangereux, poids lourds ou bus, mais aussi de ralentir les voitures qui habituellement passent à trop grande vitesse pour un centre bourg.

Sur le site de Sanches, une barrière a été posée pour empêcher les véhicules de franchir le lit du Ciron et de se diriger vers le lavoir en franchissant la rivière sur le pont de pierre que la municipalité souhaite préserver. Chaque propriétaire des parcelles situées en deçà du périmètre possédera une clé pour accéder à leurs propriétés.

Norbert Lados.